

DÉLIBÉRATION n° CA-23-10-2020-06 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Séance du 23 octobre 2020

Formations sélectives en tension et hors tension
Année universitaire 2021-2022

Le Conseil d'administration

- Vu le Code de l'éducation ;
- Vu les Statuts de l'Université de Poitiers ;
- Vu la délibération n° 20201015-04 adoptée par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 15 octobre 2020 portant avis favorable à la majorité aux formations non sélectives en tension et hors tension, pour l'année universitaire 2021-2022 ;
- Vu le document adressé au Conseil d'administration ;
- Vu la proposition présentée en Conseil d'administration ;

Après en avoir délibéré,

ADOPTE

Article 1^{er} : Dispositif

Les formations non sélectives en tension et hors tension, pour l'année universitaire 2021-2022, sont approuvées, conformément à la pièce-jointe.

Article 2 : Décompte des voix

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Poitiers, le 23 octobre 2020
Le Président de l'Université de Poitiers

Yves JEAN

UNIVERSITE DE POITIERS

19 NOV. 2020

Direction des affaires juridiques

Transmis à Madame la Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, Rectrice de l'Académie de Bordeaux, Chancelière des Universités, le

Entrée en vigueur le lendemain de sa publication au *Recueil des actes administratifs* de l'Université de Poitiers.

Voies et délais de recours

Si vous estimez que cet acte est irrégulier, vous pouvez former :

- soit un recours administratif, qui peut prendre la forme d'un recours gracieux, devant l'auteur de l'acte ou celle d'un recours hiérarchique devant l'autorité hiérarchique compétente. Ce recours administratif doit être présenté dans les deux mois à compter de la notification du présent acte si vous souhaitez pouvoir former un recours contentieux contre une décision de rejet de votre recours gracieux. Celui-ci est réputé rejeté si vous n'avez pas reçu de réponse dans les deux mois suivant sa réception par l'administration. Vous disposez alors de deux mois pour former un recours contentieux. Si une décision expresse vous est notifiée dans les quatre mois suivant la réception de votre recours gracieux par l'administration, vous disposerez alors d'un délai de deux mois, à compter de la notification de cette décision expresse, pour former un recours contentieux.
- soit un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent, dans le délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication du présent acte.

Depuis le 1^{er} décembre 2018, vous pouvez également déposer votre recours juridictionnel sur l'application internet Télérecours citoyens, en suivant les instructions disponibles à l'adresse suivante : www.telerecours.fr
Dans ce cas, vous n'avez pas à produire de copies de votre recours et vous êtes assurés d'un enregistrement immédiat, sans délai d'acheminement.

Page 1 sur 1

CFVU du 15 octobre 2020

Vu le code de l'éducation ;

Vu les statuts de l'université de Poitiers ;

Vu les propositions de la Vice-présidente Formation, Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire ;

Avis n° CFVU 20201015_04 : Les licences non sélectives en tension et hors tension pour l'année universitaire 2021-2022

Vu le code de l'éducation, article L612-3 et suivants ;

Vu le code de l'éducation, article D613-1-13 ;

Proposition soumise à avis des membres de la CFVU, avant délibération du CA du 23/10/2020

Les formations Parcoursup non sélectives, pour lesquelles le nombre de candidatures excède les capacités d'accueil de la formation à la date de confirmation des vœux prévue par le calendrier mentionné à l'article D. 612-1-2 du code de l'éducation, et pour lesquelles les candidatures seront ordonnées sont celles listées en annexe 1.

A contrario, pour les formations Parcoursup non sélectives, dont les statistiques des années précédentes permettent d'estimer que le nombre d'étudiants finalement inscrits dans ces formations sera inférieur à la capacité d'accueil de ces formations, le président de l'université demandera au Recteur de région académique de ne pas ordonner les candidatures, et pour ce faire, s'engagera à accueillir effectivement la totalité des candidats qui s'inscriront in fine. Ces formations sont listées en annexe 2.

Avis favorable de la CFVU avant transmission au CA.

Décompte des voix : 20

Décompte des votants :

Pour : 19

Contre :

Abstention : 1

Fait à Poitiers, le 15/10/2020

La Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Virginie LAVAL

Entrée en vigueur le lendemain de sa publication au Recueil des actes administratifs de l'Université de Poitiers.

Voies et délais de recours

Si vous estimez que cet acte est irrégulier, vous pouvez former :

- Soit un recours administratif, qui peut prendre la forme d'un recours gracieux, devant l'auteur de l'acte ou celle d'un recours hiérarchique devant l'autorité hiérarchique compétente.

Ce recours administratif doit être présenté dans les deux mois à compter de la notification du présent acte si vous souhaitez pouvoir former un recours contentieux contre une décision de rejet de votre recours gracieux. Celui-ci est réputé rejeté si vous n'avez pas reçu de réponse dans les deux mois suivant sa réception par l'administration. Vous disposez alors de deux mois pour former un recours contentieux.

Si une décision expresse vous est notifiée dans les quatre mois suivant la réception de votre recours gracieux par l'administration, vous disposerez alors d'un délai de deux mois, à compter de la notification de cette décision expresse, pour former un recours contentieux.

- Soit un recours contentieux devant le Tribunal administratif compétent, à savoir, dans le ressort duquel se trouve le siège de votre établissement d'affectation, dans le délai de deux mois à compter de la notification du présent acte.

Depuis le 1er décembre 2018, vous pouvez également déposer votre recours juridictionnel sur l'application internet Télérecours citoyens, en suivant les instructions disponibles à l'adresse suivante : www.telerecours.fr.

Dans ce cas, vous n'avez pas à produire de copies de votre recours et vous êtes assurés d'un enregistrement immédiat, sans délai d'acheminement.

**UNIVERSITE DE POITIERS PREPARATION DE LA RENTREE 2021-2022
FORMATIONS EN TENSION**

Version avant avis de la CFVU du 15 octobre 2020

Sous réserve du dialogue avec le rectorat

Formation en tension	Tension
Mentions	
Accès aux études de santé	
Poitiers	
901 Droit	
LICENCE ACCES SANTE	
DROIT	
Droit accès Santé	
902 Sc eco	
LICENCE ACCES SANTE	
ECONOMIE ET GESTION	
Economie Et Gestion accès Santé	
904 SFA	
LICENCE ACCES SANTE	
CHIMIE	
Chimie accès Santé	
INFORMATIQUE	
Informatique accès Santé	
MATHEMATIQUES	
Mathématiques accès Santé	
PHYSIQUE	
Physique accès Santé	
SCIENCES DE LA TERRE	
Sciences De La Terre accès Santé	
SCIENCES DE LA VIE	
Sciences De La Vie accès Santé	
SCIENCES POUR L'INGENIEUR	
Sciences Pour L'ingenieur accès Santé	
905 LL	
LICENCE ACCES SANTE	
LANGUES, LITTERATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES ET REGIONALES - ANGLAIS	
Langues, Litteratures Et Civilisations Etrangeres Et Regionales - Anglais accès Santé	
LANGUES, LITTERATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES ET REGIONALES - ESPAGNOL	
Langues, Litteratures Et Civilisations Etrangeres Et Regionales - Espagnol accès Santé	
LETTRES	
Lettres accès Santé	
SCIENCES DU LANGAGE	
Sciences Du Langage accès Santé	
909 FSS	
LICENCE ACCES SANTE	
SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES	
Sciences Et Techniques Des Activites Physiques Et Sportives accès Santé	
Licence	
Poitiers	
901 Droit	
ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE	
ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE	
Administration Economique et sociale	
DROIT	
DROIT	
Droit	
Portail Droit / Histoire	
Portail Droit / Psychologie	
902 Sc eco	

Formation en tension	Tension
Mentions	
ECONOMIE ET GESTION	
ECONOMIE ET GESTION	
Economie et Gestion	
904 SFA	
INFORMATIQUE	
INFORMATIQUE	
Portail Informatique / Mathématiques	
SCIENCES DE LA VIE	
SCIENCES DE LA VIE	
Portail Sciences de la Vie / Sciences de la Terre	
905 LL	
ARTS DU SPECTACLE	
ARTS DU SPECTACLE	
Arts du Spectacle	
906 SHA	
PSYCHOLOGIE	
PSYCHOLOGIE	
Portail Psychologie / Droit	
Psychologie	
909 FSS	
SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES	
SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES POITIERS	
Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives.	
Angoulême	
901 Droit	
DROIT	
DROIT ANGOULEME	
Droit	
909 FSS	
SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES	
SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES ANGOULEME	
Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives.	
Niort	
901 Droit	
DROIT	
DROIT NIORT	
Droit et techniques de l'assurance	

**UNIVERSITE DE POITIERS PREPARATION DE LA RENTREE 2021-2022
FORMATIONS HORS TENSION**

Version avant avis de la CFVU du 15 octobre 2020

Sous réserve du dialogue avec le rectorat

Formation en tension	Hors tension
Mentions	
Licence	
Poitiers	
904 SFA	
CHIMIE	
CHIMIE	
Portail Chimie / Physique / Sciences pour l'Ingénieur / Sciences de la Terre	
MATHEMATIQUES	
MATHEMATIQUES	
Portail Mathématiques / Informatique	
PHYSIQUE	
PHYSIQUE	
Portail Physique / Chimie / Sciences pour l'Ingénieur / Sciences de la Terre	
SCIENCES DE LA TERRE	
SCIENCES DE LA TERRE	
Portail Sciences de la Terre / Sciences de la Vie	
Portail Sciences de la Terre / Physique / Chimie / Sciences pour l'Ingénieur	
SCIENCES POUR L'INGENIEUR	
SCIENCES POUR L'INGENIEUR	
Portail Sciences pour l'Ingénieur / Physique / Chimie / Sciences de la Terre	
905 LL	
LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES	
LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES	
Anglais, Allemand. Anglais non débutant et Allemand débutant ou non débutant	
Anglais, Espagnol. Non débutants	
Anglais, Italien. Non débutants	
Anglais, Portugais. Anglais non débutant et Portugais débutant ou non débutant	
Anglais, Russe. Anglais non débutant et Russe débutant	
Espagnol, Allemand. Espagnol non débutant et Allemand débutant ou non débutant	
Espagnol, Italien. Non débutants	
Espagnol, Portugais. Espagnol non débutant et Portugais débutant ou non débutant	
Espagnol, Russe. Espagnol non débutant et Russe débutant	
LANGUES, LITTERATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES ET REGIONALES	
LANGUES, LITTERATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES ET REGIONALES	
LLCER ANGLAIS	
LLCER ESPAGNOL	
LANGUES, LITTERATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES ET REGIONALES ANGLAIS	
Portail Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales Anglais (LLCER Anglais) / Lettres	
Portail Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales Anglais (LLCER Anglais) / Sciences du Langage	
LANGUES, LITTERATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES ET REGIONALES ESPAGNOL	
Portail Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales Espagnol (LLCER Espagnol) / Lettres	
Portail Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales Espagnol (LLCER Espagnol) / Sciences du Langage	
LETTRES	
LETTRES	
Lettres	
Portail Lettres / Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales Anglais (LLCER Anglais)	
Portail Lettres / Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales Espagnol (LLCER Espagnol)	
SCIENCES DU LANGAGE	
SCIENCES DU LANGAGE	

Formation en tension	Hors tension
Mentions	
Portail Sciences du Langage / Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales Anglais (LLCER Anglais)	
Portail Sciences du Langage / Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales Espagnol (LLCER Espagnol)	
Sciences du langage	
906 SHA	
GEOGRAPHIE ET AMENAGEMENT	
GEOGRAPHIE ET AMENAGEMENT	
Portail Géographie et Aménagement / Sociologie	
Portail Géographie et Aménagement/ Histoire	
HISTOIRE	
HISTOIRE	
Portail Histoire / Droit	
Portail Histoire / Géographie et Aménagement	
Portail Histoire / Histoire de l'Art et Archéologie	
HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE	
HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE	
Histoire de l'Art et Archéologie	
Portail Histoire de l'Art et Archéologie / Histoire	
MUSICOLOGIE	
MUSICOLOGIE	
Musicologie	
PHILOSOPHIE	
PHILOSOPHIE	
Philosophie	
SOCIOLOGIE	
SOCIOLOGIE	
Portail Sociologie / Géographie et Aménagement	
Sociologie	